

2018 ANNEE DE L'IMPASSE CULTURE ? LE PRODISS INQUIET DE L'AVENIR DE SES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

A l'issue d'une année 2018 riche en mauvaises nouvelles, le PRODISS s'inquiète particulièrement quant à l'avenir de ses relations avec les pouvoirs publics. A trois reprises, des décisions gouvernementales sont venues bouleverser les grands équilibres qui font la viabilité et la vitalité du spectacle musical et de variété en France. A trois reprises, ces décisions ont été prises sans aucune concertation, la filière étant mise devant le fait accompli.

Premièrement, le Projet de Loi de Finances voté ce jour à l'Assemblée nationale décide de l'exclusion des spectacles d'humour et des comédies musicales du crédit d'impôt spectacle vivant musical ou de variétés (CISV). Pourquoi ? Le Gouvernement semble bien en peine d'avancer des arguments financiers puisque pour 1 euro dépensé, il en récupère 2,4 sous forme d'impôts et de cotisations. Hors de toute logique économique et culturelle, le Gouvernement semble s'être arrogé le droit de considérer qu'un spectacle d'humour n'était pas de la culture. Ce faisant, il refuse de voir le talent et la verve de ces nouveaux humoristes qui parviennent à faire venir dans les salles un public jeune et familial. Il refuse d'entendre que, grâce à ces artistes, des millions de Français, dans tous les territoires, peuvent rire et oublier leurs soucis. Cohérent dans l'incohérence, il refuse de dire au nom de quelle conception de la politique, il exclut unilatéralement ces spectacles.

Deuxièmement, en mai 2018, une instruction ministérielle a demandé aux préfets de refacturer les frais de police et de gendarmerie liés aux événements culturels à leurs organisateurs, sans aucune considération pour l'augmentation démesurée que cela pouvait représenter pour ces derniers. Le PRODISS a déposé un recours contentieux demandant l'annulation de la circulaire Colomb.

Troisièmement, en octobre 2018, un décret est venu imposer aux salles de concerts et aux festivals une nouvelle réglementation des volumes sonores qui s'avère techniquement impossible et financièrement impraticable, sans voir qu'elle aurait pour effet d'empêcher l'expression même de certaines esthétiques.

Ces trois décisions plongent notre secteur dans la plus profonde incertitude et crise de confiance : que faut-il attendre pour la suite ? Potentiellement tout et n'importe quoi, puisque le Gouvernement semble avoir pris l'habitude de ne pas consulter le secteur. **L'inquiétude est d'autant plus grande que l'ambition attendue autour du Centre National de la Musique est absente : aucun budget prévu pour l'amorçage du CNM dans le PLF 2019, aucune mesure permettant d'abonder le futur établissement de financements extra-sectoriels, et un rapport final des députés Cariou et Bois, que le gouvernement tarde à rendre public.**

Nos entrepreneurs de spectacles, acteurs essentiels de la vie culturelle de notre pays prennent acte des décisions et orientations actuelles du Gouvernement. Nous continuerons à œuvrer pour que la politique culturelle de ce pays soit une ambition véritable, et non une variable d'ajustement. Nous continuerons à entretenir le dialogue de confiance avec les sénateurs et députés qui se sont mobilisés notamment lors du PLF 2019 au soutien du crédit d'impôt.

Nous continuerons à travailler étroitement avec la représentation nationale pour trouver des solutions viables et pérennes, en espérant que le Gouvernement saura entendre notre voix et la leur.